



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS

N°R02-2015-035

PUBLIÉ LE 25 DÉCEMBRE 2015

Sommaire

ARS

R02-2015-12-16-014 - avis de classement - CSAP du 24 nov 2015 - Centre d'accueil de jour pour pers âgées - Territoire Sud (2 pages)	Page 3
R02-2015-12-16-013 - avis de classement - CSAP du 24 nov 2015 - Centre d'accueil de jour pour pers âgées- territoire Nord caraïbe (2 pages)	Page 6
R02-2015-12-16-012 - avis de classement -CSAP 20 nov 2015 - Centre d'accueil de jour pour pers âgées- Teritoire Centre (2 pages)	Page 9

ARS

R02-2015-12-16-014

avis de classement - CSAP du 24 nov 2015 - Centre
d'accueil de jour pour pers âgées - Territoire Sud

*Avis de classement de la Commission de Sélection d'Appel à Projet du 24/11/2015 : A.A.P. n°
CG-ARS-15-05 pour la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées
dépendantes sur le territoire de proximité du Sud de la Martinique*

A.A.P. N° CG-ARS-15-05
CREATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR AUTONOME POUR PERSONNES AGEES
DEPENDANTES D'UNE CAPACITE D'ACCUEIL DE 12 PLACES
SUR LE TERRITOIRE DE PROXIMITE SUD DE LA MARTINIQUE

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET
SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DE LA COMPETENCE CONJOINTE
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET DU CONSEIL GENERAL

24 NOVEMBRE 2015

La Commission de Sélection d'Appel à projets sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général, réunie le mardi 24 novembre 2015 a établi le classement des dossiers concernant l'avis d'appel à projets n° CG-ARS- 15-5 portant sur la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées dépendantes sur le territoire de proximité SUD regroupant les communes des *Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, François, Marin, Rivière Pilote, Rivière-Salée, Sainte-Anne, Saint-Esprit, Sainte-Luce, Trois-Ilets et Vauclin*

Neuf dossiers ont été réceptionnés et instruits.

Pour ces neuf dossiers, la commission de sélection d'appel à projets a établi le classement suivant :

Ordre de classement	Nom du porteur du projet
N° 1	Association Soins Sud Caraïbe Martinique (A.S.S.C.A.M)
N°2	Association de Soins, d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (A.S.A.A.D)
N° 3	Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées – Association des Travailleurs Handicapés en Activité en Martinique (GIHP-ATHAMA)
N°4	Association pour la PROMotion de la QUALité de VIE (A.PRO.QUA.VIE)
N°5	Société LE RUBI NOIR

Ordre de classement	Nom du porteur du projet
N°6	Société LE RELAIS DU CENTRE
N°7	Eurl MI BEL JOUNIN (<i>Madame Nathalie RIFFERT</i>)
N° 8	Association « AN BOL TOLOMAN » (<i>Mme Marie-Annick VINCENT</i>)
N°9	Association « AU FIL DES JOURS »

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

L'avis est consultatif. Il constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et la Présidente du Conseil Général.

Cet avis de classement sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la Préfecture et du Département ainsi que sur les sites internet de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le **16 DEC. 2015**

Pour le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé
Co-Président de la Commission
Le Directeur de l'Offre Médico-
Sociale
Le Directeur de l'Offre
Médico-Sociale


Olivier COUDIN
Olivier COUDIN

La Présidente du Conseil Général
de la Martinique
Co-Présidente de la Commission


La Présidente du Conseil Général
Josette MANIN
Josette Manin

ARS

R02-2015-12-16-013

avis de classement - CSAP du 24 nov 2015 - Centre
d'accueil de jour pour pers âgées- territoire Nord caraïbe

*Avis de classement de la Commission de Sélection d'Appel à Projet du 24/11/2015 : A.A.P. n°
CG-ARS-15-03 pour la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées
dépendantes sur le territoire de proximité du Nord Caraïbe de la Martinique*

A.A.P. N° CG-ARS-15-03
CREATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR AUTONOME POUR PERSONNES AGEES
DEPENDANTES D'UNE CAPACITE D'ACCUEIL DE 12 PLACES
SUR LE TERRITOIRE DE PROXIMITE DU NORD CARAIBE DE LA MARTINIQUE

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET
SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DE LA COMPETENCE CONJOINTE
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET DU CONSEIL GENERAL

24 NOVEMBRE 2015

La Commission de Sélection d'Appel à projets sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général, réunie le mardi 24 novembre 2015 a établi le classement des dossiers concernant l'avis d'appel à projets n° CG-ARS- 15-03 portant sur la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées dépendantes sur le territoire de proximité NORD CARAÏBE de la Martinique regroupant les communes de *Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Morne-Rouge, Prêcheur et Saint-Pierre.*

Deux dossiers ont été réceptionnés et instruits.

Pour ces deux dossiers, la commission de sélection d'appel à projets a établi le classement suivant :

Ordre de classement	Nom du porteur du projet
N° 1	Association de Soins et d'Aide pour le Maintien à Domicile (A.S.A.M.A.D)
N°2	Association pour la PROMotion de la QUALité de VIE (A.PRO.QUA.VIE)

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

L'avis est consultatif. Il constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et la Présidente du Conseil Général.

Cet avis de classement sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la Préfecture et du Département ainsi que sur les sites internet de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 16 DEC. 2015

Pour Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
de la Martinique
Co-Président de la Commission
Le Directeur de l'Offre Médico-

Sociale
Le Directeur de l'Offre
Médico-Sociale



La Présidente du Conseil Général
de la Martinique
Co-Présidente de la Commission



La Présidente du Conseil Général

Josette Manin MANIN

ARS

R02-2015-12-16-012

avis de classement -CSAP 20 nov 2015 - Centre d'accueil
de jour pour pers âgées- Territoire Centre

*Avis de classement de la Commission de Sélection d'Appel à Projet du 20/11/2015 : A.A.P. n°
CG-ARS-15-04 pour la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées
dépendantes sur le territoire de proximité du Centre de la Martinique*

A.A.P. N° CG-ARS-15-04
CREATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR AUTONOME POUR PERSONNES AGEES
DEPENDANTES D'UNE CAPACITE D'ACCUEIL DE 12 PLACES
SUR LE TERRITOIRE DE PROXIMITE DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET
SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX RELEVANT DE LA COMPETENCE CONJOINTE
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET DU CONSEIL GENERAL

20 NOVEMBRE 2015

La Commission de Sélection d'Appel à projets sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général, réunie le vendredi 20 novembre 2015 a établi le classement des dossiers concernant l'avis d'appel à projets n° CG-ARS- 15-4 portant sur la création d'un centre d'accueil de jour autonome pour personnes âgées dépendantes sur le territoire de proximité du CENTRE de la Martinique regroupant les communes de *Schœlcher, Fort-de-France, Lamentin et Saint-Joseph*.

Onze dossiers ont été réceptionnés et dix ont été instruits.

Les co-présidents ont informé les membres de la commission de leur décision de refus préalable d'un dossier présenté par le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique qui concernait une structure d'accueil de jour adossée à un établissement et non autonome.

Pour ces dix dossiers, la commission de sélection d'appel à projets a établi le classement suivant :

Ordre de classement	Nom du porteur du projet
N° 1	CROIX ROUGE FRANCAISE
N°2	Association OZANAM-ALZHEIMER
N° 3	Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées - Association des Travailleurs Handicapés en Activité en Martinique (GIHP – ATHAMA)
N°4	Association MICS'AGES

Ordre de classement	Nom du porteur du projet
N°5	Association pour la PROMotion de la QUALité de Vie (A.RPO.QUA.VIE)
N°6	SENIOR SECOND SOUFFLE
N°7	Eurl MI BEL JOUNIN (<i>Mme Nathalie RIFFERT</i>)
N° 8	Sarl LE MUGUET
N°9	Association PITAYA (<i>M. Pascal NAIGRE</i>)
N° 10	Mme CACLIN Iris

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

L'avis est consultatif. Il constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et la Présidente du Conseil Général.

Cet avis de classement sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la Préfecture et du Département ainsi que sur les sites internet de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 16 DEC. 2015

*Pour le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé
Co-Président de la Commission
Le Directeur de l'Offre Médico-
Sociale*



Olivier COUDIN

*La Présidente du Conseil Général
de la Martinique
Co-Présidente de la Commission
La Présidente du Conseil Général*




Josette MANIN
Josette Manin